

Cotisation 2018
Association *femmes & mathématiques*
Institut Henri Poincaré
11 rue Pierre et Marie Curie
75 231 PARIS Cedex 05

Nom et Prénom :

Profession :

Adresse professionnelle :

Tél. professionnel : **Fax :**

E-mail :

Adresse personnelle :

Tél. personnel :

Cocher le montant qui vous concerne :

- 40 €** - Cotisation plein tarif
- 35 €** - Cotisation tarif réduit : si vous adhérez à Femmes & Sciences, l'APMEP, l'ARDM, la SFdS, la SMAI, la SMF ou l'UPS
- 10 €** - si vous êtes étudiante, étudiant, chômeuse, chômeur, si vous habitez un pays émergent ou si vous avez des difficultés financières
- Don de soutien** (cotisation comprise) un reçu CERFA¹ vous sera délivré pour tout versement supérieur ou égal à 60 €

Joindre un chèque à l'ordre de ***femmes & mathématiques***

Date : **Signature :**

¹ conformément à la Loi n° 2003-709 du 1 août 2003 art. 1 Journal Officiel du 2 août 2003 « Ouvrent droit à une réduction d'impôt sur le revenu égale à 60 % de leur montant les sommes prises dans la limite de 20 % du revenu imposable qui correspondent à des dons et versements au profit d'associations... »